

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1173

présenté par

M. Batut, Mme Brulebois, M. Vojetta, M. Ledoux, M. Travert et M. Villiers

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.